

# Projet pédagogique

Accueil de loisirs sans hébergement et accueil périscolaire  
mercredi

## « Le jardin des p'tits drôles »



# Table des matières

Introduction .....	3
Un ALSH c'est quoi ? .....	3
Un projet pédagogique pour répondre à quoi ? .....	3
Information Générales : .....	4
Le projet éducatif .....	4
- Accueillir les enfants en toute sécurité avec bienveillance et respect .....	4
- Accepter la différence de chaque enfant .....	4
- Favoriser le bien-être de l'équipe pour garantir l'épanouissement des enfants. ....	4
Quels objectifs généraux : .....	5
Information générale .....	6
Les horaires .....	6
Inscription : .....	6
Les dossiers sanitaires .....	6
Les moyens .....	7
Une journée type .....	7
Activités .....	8
Organisation de la sieste .....	8
Les locaux .....	8
Les repas : .....	9
La politique tarifaire .....	9
L'encadrement : .....	9
Le rôle du directeur .....	10
Le rôle de l'animateur .....	10
Animation d'équipe : .....	10
L'accueil d'enfants en situation de handicap .....	11
Trousse a pharmacie .....	11
PAI (projet d'accueil individualisé) .....	11
Les partenaires : .....	11
Evaluation .....	12
Comment ? .....	12
L'évaluation sera mise en place : .....	12
Elle concernera : .....	12
Conclusion .....	13

# Introduction

## Un ALSH c'est quoi ?

L'action de l'accueil de loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont la famille et l'école.

Les accueils de loisirs ont pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif et récréatif en dehors du temps scolaire. L'ALSH est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité, il favorise la citoyenneté, la laïcité, l'autonomie et la responsabilisation des enfants accueillis.

L'ALSH n'est pas une « seconde école », son objectif est de participer à l'épanouissement de l'enfant, de lui faire apprécier un réel temps de distraction, d'amusement dans une spirale éducative selon le moment de la journée et de ses attentes dans le respect mutuel de tout ce qui l'entoure.

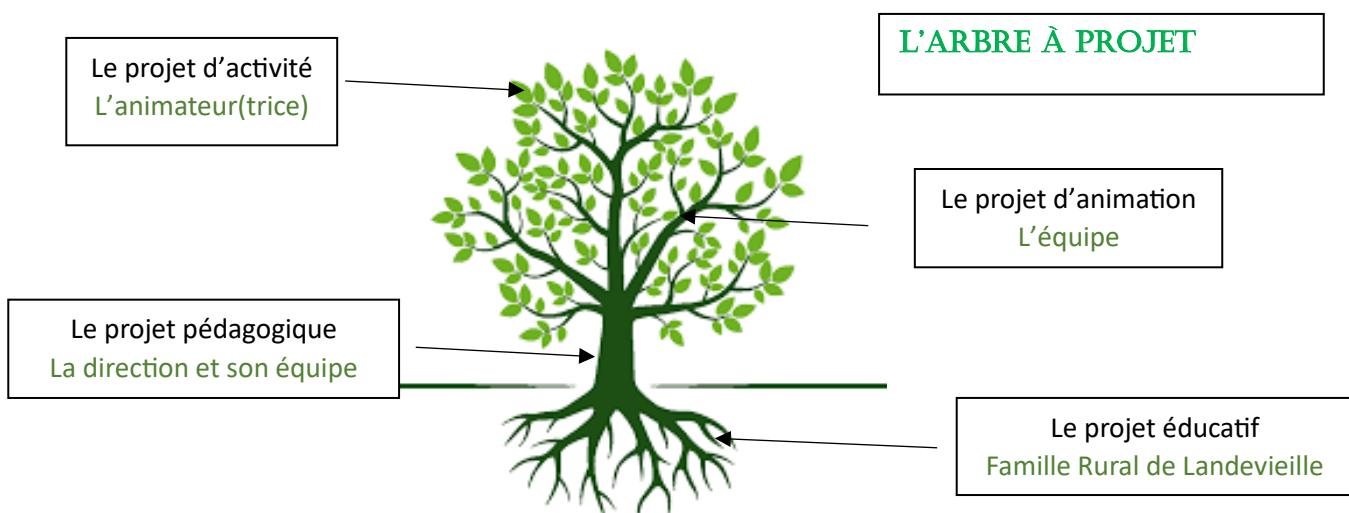
Cela va lui permettre de se préparer à sa construction d'adulte qui est de devenir un citoyen responsable, capable de s'inscrire dans une société où il trouvera sa place.

## Un projet pédagogique pour répondre à quoi ?

Le projet pédagogique est l'expression à un moment donné des objectifs éducatifs en terme d'organisation humaine et matérielle en fonction des moyens qui sont à disposition de l'équipe d'animation. C'est un document à partir duquel nous cherchons à définir les axes principaux de nos actions à destination des enfants qui fréquentent l'ALSH.

Un outil sur plusieurs facettes :

- Un outil de conduite du centre de loisirs, précisant la mise en œuvre et les conditions d'accueil.
- Un outil d'animation de l'équipe pédagogique : il permet à l'équipe d'élaborer les axes de travail à travers des objectifs qui seront fixés par tous. Il découlera de ce travail des actions et une recherche sur les moyens pour les atteindre.
- Un outil de communication avec les parents, l'organisateur.
- Un projet concret, borné dans le temps et l'espace, appliqué à une situation et à des individus qui constituent un groupe de vie. En aucun cas ce projet est clos, il pourra évoluer selon les envies des partenaires et du contexte.



## Information Générales :

L'accueil de loisirs ouvre ses portes en septembre, cette ouverture fait suite à une enquête qui a été envoyée aux familles, avec un retour positif sur les besoins.

L'accueil de loisirs se trouve dans un bâtiment inauguré en 2017, situé à côté du restaurant scolaire et de l'école Notre Dame, au 4 rue du Capitaine de Mazenod à Landevieille.

## Le projet éducatif

### **- S'entraider pour grandir ensemble :**

Chaque enfant a le droit de trouver sa place au sein d'un groupe, de s'exprimer et de prendre des décisions.

Nous mettons l'accent sur les notions de solidarité, de partage et d'entraide que ce soit dans la vie quotidienne ou dans les activités.

Chaque enfant va apprendre à faire des choses seul et à plusieurs, à prendre des décisions en groupe

### **- Accueillir les enfants en toute sécurité avec bienveillance et respect**

L'accueil doit rester un lieu de loisirs et de sécurité pour l'enfant, la personnalité et le rythme de chaque enfant sera respecté.

L'enfant sera accompagné dans le développement de son autonomie et considéré en tant que personne dans un cadre adapté.

L'accompagnement par des professionnels diplômés et expérimentés.

### **- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement**

Les enfants découvrent petit à petit le monde qui les entoure. Il est donc important de leur transmettre les savoirs nécessaires à la compréhension et à la protection de celui-ci, en éveillant leur sens et en leur permettant d'apprendre, par le biais d'activités en relation avec la nature.

Ainsi, par le jeu nous les éduquons à l'écocitoyenneté.

### **- Accepter la différence de chaque enfant**

Tout petit, l'enfant se rend compte qu'il existe des différences entre lui et les autres.

Nous mettons tout en œuvre dans notre structure pour que tous les enfants soient accueillis dans les mêmes conditions et pour que chacun d'entre eux ait sa place et reçoive le même intérêt sans distinction quel que soit sa différence.

### **- Favoriser le bien-être de l'équipe pour garantir l'épanouissement des enfants.**

Le bien-être de l'équipe qui accompagne les enfants contribue à leur épanouissement.

Pour cela nous mettons à disposition des moyens (financiers, matériels, humains) de communication, de formation, d'information... et des conditions de travail de qualité.

## Quels objectifs généraux :

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Les moyens
<b>Être bien dans son environnement</b>	<p>Aménager le centre</p>   <p>Respecter l'environnement</p>	<p>En accordant une importance particulière et progressive à l'aménagement des espaces et de la décoration</p> <p>En leur permettant de s'approprier les locaux et leurs espaces</p> <p>En faisant prendre conscience de la nature environnante (à l'aide d'activités ludiques, de randonnées, découverte de la flore environnante...)</p> <p>Par la découverte de l'environnement qui les entoure (les noms des arbres, des oiseaux, des insectes, des monuments, des rivières etc...)</p> <p>Par le biais du tri sélectif (une sensibilisation et des jeux seront mis en place pour bien comprendre le tri)</p> <p>Privilégier les activités à base de récupération</p>
<b>Favoriser l'autonomie</b>	<p>Rendre les enfants acteurs de leur temps de loisirs</p>   <p>Mettre l'autonomie à la portée de tous</p>	<p>Donner la parole à l'enfant</p> <p>Mettre une boîte à idée en place</p> <p>Laisser chaque enfant choisir son activité</p> <p>Mettre en place des temps de concertation pour organiser la vie collective et les activités</p> <p>Apprendre des gestes simples de la vie quotidienne (mettre son manteau seul, se servir tout seul, se "débrouiller " aux toilettes etc.)</p> <p>Instaurer des temps libres que l'enfant pourra utiliser comme il l'entend</p> <p>Aménager l'espace : mettre en place différents coins pour faciliter l'accès aux activités (coin calme, coin jeux de société, coin activités, etc.)</p> <p>Créer et organiser un affichage clair (journal type, règles de vie, programmes, menus, les protocoles), identification des lieux, notation des espaces de rangement, etc...</p>

<p><b>Favoriser le lien social</b></p>	<p>Proposer des activités pour mieux connaître l'autre</p> <p>Apprendre à respecter l'autre</p>	<p>Découvrir différents métiers</p> <p>Se mettre en lien avec les EHPAD ou autre centre</p> <p>Expliquer ses passions</p> <p>Mettre les compétences de chacun au service du groupe</p> <p>Proposer des outils d'expression variées : journal du centre, temps bilan, débat ...</p> <p>Proposer des espaces de discussion et de débat</p> <p>Encourager les enfants à partager leurs savoirs et savoir faire</p>
--	---	---

## Information générale

L'accueil de loisirs et périscolaire mercredi s'adresse aux enfants de 2ans ½ (des leur scolarisation) à 12 ans. Dans la limite des capacités d'accueil des locaux et du personnel encadrant, à savoir :

- Un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- Un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

L'accueil périscolaire est ouvert tous les mercredis en période scolaire

L'accueil de loisirs est ouvert pour les vacances de la Toussaint, de Noël (fermé une semaine), d'hiver, de printemps et de l'été (fermeture 3 semaines en aout).

## Les horaires

Accueil du matin de 7h à 9h

Accueil du soir de 17h à 19h

Horaire journée accueil périscolaire et accueil extrascolaire de 8h45 à 17h

## Inscription :

Les inscriptions doivent être faites à partir du portail famille.

Un lien est envoyé à chaque famille, toutes les informations concernant les accueils seront notées.

## Les dossiers sanitaires

La fiche sanitaire est indispensable. C'est un outil de travail, qui permet à l'équipe d'avoir des informations nécessaires sur l'enfant telles que les allergies, les personnes à contacter en cas d'urgence ou encore qui est autorisé à venir le chercher.

Les directeurs contrôlent en premier lieu les informations contenus dans ces documents. Ils transmettent par la suite les informations importantes aux équipes d'animation et de service. Ces fiches sont emmenées en sortie pour avoir toutes les informations nécessaires en cas de problèmes.

Chaque famille devra remplir un dossier pour chaque enfant à retourner à la direction.

## Les moyens

L'accueil périscolaire des mercredis et extrascolaire obtient des subventions du CIAS

A proximité de l'accueil de loisirs : Brétignolles

## Une journée type

<b>7h à 9h30</b>	L'accueil se fait de manière échelonnée Le petit-déjeuner est proposé aux enfants Les enfants participent à des jeux avec les animateurs/trices présent(e)s ou entreprennent des jeux libres.
<b>9h30 -11h30</b>	Activité pédagogique
<b>12h – 13h</b>	Départ des enfants inscrits le matin sans repas Arrivée des enfants inscrits l'après-midi avec repas REPAS
<b>13h-14h</b>	Départ des enfants inscrits le matin avec repas Arrivée des enfants inscrits l'après-midi sans repas
<b>13h-14h30</b>	Temps calme Temps libre Sieste pour les PS et MS
<b>14H30 – 16H</b>	Activité pédagogique
<b>16h-17h</b>	Temps libre Goûter
<b>17h – 19h</b>	Départ des enfants de manière échelonnée Les enfants participent à des jeux avec les animateurs/trices présent(e)s ou entreprennent des jeux libres.

## Activités

Les activités sont programmées en amont afin de donner un aperçu aux parents avant l'inscription.

Les enfants auront le choix entre 2 activités de prévues par des animateurs et un pôle autonomie où l'enfant pourra proposer ses envies.

Tous les matins et débuts d'après-midi, les activités seront proposées aux enfants et les enfants pourront donc choisir ce qu'ils veulent faire. Chaque enfant est libre de pratiquer l'activité qu'il souhaite. Il est important qu'ils puissent choisir et pratiquer les activités qui lui conviennent le mieux.

Les enfants ne sont pas regroupés par tranche d'âge pour favoriser l'entraide et le développement des capacités de chacun.

## Organisation de la sieste

Le temps de sieste est organisé dans la salle de sieste de l'école.

Les enfants prépareront leurs affaires (doudou, sucette...) avant le repas, car les enfants partiront à la salle de sieste du restaurant scolaire.

Chaque enfant aura un lit avec son sac de couchage et son coussin.

## Les locaux

Voici une description des locaux :

- Une zone d'accueil équipée de porte-manteaux et de casiers.
- Un bureau pour la direction.
- Des toilettes.
- Un espace cuisine réservé au personnel salarié.
- Une cuisine.
- Deux salles d'activités.
- Une salle dédiée aux devoirs et à la sieste (les mercredis et pendant les vacances scolaires).
- Une salle destinée à la réalisation des projets.
- Un terrain extérieur d'une superficie de plus de 138 mètres carrés, équipé d'un revêtement en gazon synthétique.
- Un petit espace extérieur réservé aux jeux calmes en petit groupe.

Pour les vacances et le mercredi nous avons accès à la cour d'école et à la salle de sieste et motricité, ainsi qu'à un bloc sanitaire.



## Les repas :

**La collation du matin** a lieu entre 7h00 et 8h00. Les enfants pourront librement demander à l'animateur de l'accueil cette collation.

**Le repas du midi** se déroule au restaurant scolaire à côté de l'accueil de loisirs.

Ce temps fait partie du rythme de la journée de l'enfant. C'est pourquoi, il se déroule collectivement dans un cadre agréable et d'une manière éducative.

Les enfants participeront :

- Le matin : le dressage des tables (assiettes, couverts, verres, eau).
- Le temps du repas : Les enfants sont libres de s'asseoir à la table qu'ils veulent en fonction de leurs affinités et des disponibilités (des tables sont destinées aux plus petits).
- La fin du repas : les enfants débarrassent leur table (un chariot sera organisé pour mettre leur vaisselle afin que cela soit plus fonctionnel). Un enfant volontaire par table nettoiera la table.

Les animateurs se placent de manière à être un par table et avoir une vue d'ensemble de la salle.

L'animateur aide à couper, à servir. Il veille à ce que les enfants se tiennent correctement à table et ne chahutent pas trop. Ce doit être un moment convivial où les enfants échangent tout en mangeant.

Il est important d'inciter les enfants à goûter de tout sans les forcer.

**Le goûter** est fourni par la structure. Il a lieu entre 16h00 et 17h, après les activités.

## La politique tarifaire

Les tarifs mis en œuvre par le CIAS favorisent le droit aux loisirs pour tous.

C'est pourquoi, les tarifs appliqués dépendent du revenu de chaque famille.

Quotient familial	0-500	501-700	701-900	901-1200	1201-1400	> 1401
Tarif à l'heure	0.96€	1.24€	1.52€	1.72€	1.90€	2.08€
Tarif à la journée	7.68€	9.92€	12.16€	13.76€	15.02€	16.64€

## L'encadrement :

L'équipe est constituée d'animateurs(trices) possédant formation, qualification et compétences leur permettant de conduire toutes les activités proposées et de garantir la sécurité physique et morale des enfants qui leur sont confiés.

Elle est composée :

1 directrice VERDIER Jessica diplômée DEJEPS

1 directrice adjointe MERCIER Madeline diplômée BPJEPS

3 animatrices diplômées BAFA / l'effectif de l'équipe d'animation variera en fonction du nombre d'enfants accueillis.

### **Le rôle du directeur**

- Être le garant du projet pédagogique, en veillant à sa cohérence et à sa mise en œuvre.
- Coordonner l'action des animateurs et animatrices, en favorisant la collaboration et la communication au sein de l'équipe.
- Assumer la fonction de recruteur, en sélectionnant et en intégrant de nouveaux membres dans l'équipe.
- Être à l'écoute des besoins et des projets des animateurs, des enfants et des familles fréquentant le centre.
- Assurer la gestion pédagogique, financière et administrative du centre, en veillant à son bon fonctionnement.
- Servir de lien entre le centre de loisirs et son environnement extérieur, en entretenant des relations avec les parents, les partenaires et les autorités locales.
- Donner les moyens aux animateurs de concrétiser leurs projets d'animation, en les soutenant et en les accompagnant dans leur réalisation.
- Assurer un rôle de formateur, en proposant des sessions de formation et en favorisant le développement professionnel de l'équipe.

### **Le rôle de l'animateur**

- Adhérer pleinement au projet pédagogique du centre et en être le garant, en le mettant en pratique au quotidien.
- Être responsable d'un groupe d'enfants et être attentif à leurs besoins, leurs envies et leurs préoccupations. Jouer un rôle éducatif en étant un repère pour les enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et en favorisant leur épanouissement.
- Exemplifier le respect de la législation et des règles de vie en collectivité, en montrant l'exemple aux enfants.
- Mettre en place un environnement propice à la confiance et à la sécurité des enfants, en créant une atmosphère rassurante et bienveillante.
- Développer le caractère constructif et éducatif des activités proposées, en encourageant la créativité, la coopération et le respect mutuel au sein du groupe

## **Animation d'équipe :**

Des réunions sont organisées par le directeur, pour préparer les Mercredis, vacances scolaires, programmation, objectifs...

Elles servent à faire le point sur l'organisation des équipes, des sorties et de la vie quotidienne. Elles permettent également aux animateurs d'étudier leurs points forts et faibles, de prendre du recul, de se remettre en question pour en tirer des leçons d'expérience et de gérer les éventuelles difficultés rencontrées par les animateurs pour les prochains temps d'accueil.

Un point avec les animateurs individuellement sera fait régulièrement pour faire un bilan.

# L'accueil d'enfants en situation de handicap

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mise en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme :

- l'aménagement du planning pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensorielle
- l'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le surprotéger
- la nécessité de recruter un animateur supplémentaire

Comme indiqué plus haut, l'enfant ne devra pas être surprotégé, il ne se retrouvera pas isolé dans une salle à part, il sera inclus dans l'activité avec les autres avec, selon le handicap, un animateur qui pourrait être mis avec lui en permanence en plus d'un autre animateur qui sera avec le reste des enfants.

## Trousse a pharmacie

Chaque fois qu'un animateur soigne un enfant, il est tenu de noter dans un cahier prévu à cet effet, la date, le nom et le soin apporté à l'enfant.

Si l'enfant semble malade, l'animateur informe l'adjoint pédagogique ou le directeur ALSH présents. L'adjointe et le directeur ALSH auront au préalable informé l'équipe des conduites à tenir dans le cas d'enfants souffrant de maladies chroniques par le biais des PAI.

## PAI (projet d'accueil individualisé)

Un protocole peut être mis en place par la famille, l'Education Nationale et la Mairie, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant (ex. épilepsie ; diabète ; asthme), et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Les médicaments pour les PAI sont rangés dans un placard au bureau de la directrice.

Une liste des enfants en PAI a été affichée dans le placard.

Cette liste n'est pas visible par les parents pour respecter la vie privée des enfants.

Il est spécifié si le PAI concerne une allergie alimentaire, une condition (ex : asthme, diabète, épilepsie) et la procédure à suivre.

Seuls les enfants, dont l'allergie alimentaire est déclarée, sont autorisés à amener un panier repas, préparé au préalable par leur famille.

## Les partenaires :

- La mairie de Landevieille
- La mairie de la Chaize Giraud
- Le CIAS : Centre Intercommunal d'Actions Sociales
- SDJES : Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports
- La caisse d'allocations familiales
- La PMI : protection maternelle infantile
- La fédération des familles rurales

# Evaluation

L'évaluation permet de savoir si les objectifs pédagogiques ont été atteints et de vérifier si les moyens mis en œuvre pour leur réalisation ont été efficaces.

L'évaluation vise donc à apprécier :

- la pertinence de l'action
- l'efficacité de l'action
- l'efficience (les effets obtenus)
- l'utilité
- la cohérence

Qui évalue ? La direction et l'équipe d'animation

## Comment ?

L'évaluation a lieu tout au long de l'accueil par différents moyens :

- Pendant l'activité : observation des animateurs pour savoir si les enfants sont satisfaits
- Pendant les moments de vie collective (hygiène, repas)
- Pendant les bilans où les enfants sont invités à s'exprimer
- Pendant les réunions d'équipe
- En discutant avec les parents et les bénévoles de l'association

## L'évaluation sera mise en place :

- Pour suivre les actions de terrain
- Pour mesurer la pertinence du projet pédagogique

## Elle concernera :

- Le public : évaluer la participation et l'implication des enfants lors des activités mais aussi dans la vie quotidienne de la structure. Les points enfants traités lors des réunions, permettront à l'équipe pédagogique d'évaluer leur évolution à moyen et long terme.

L'équipe : les principaux axes issus du présent projet devront guider le travail de l'ensemble de l'équipe. Des réunions permettront d'évaluer les actions menées de manière régulière, d'ajuster les pratiques d'animation en définissant davantage les rôles et missions des membres de l'équipe.

- Les familles : les discussions contribueront à une évaluation orale de la part des familles. Les rencontres constituent des échanges bénéfiques à l'équipe comme aux familles.

- Les projets : chaque projet mené sera évalué selon différents procédés avec le public afin de mesurer le degré de satisfaction, des apports. Des auto-évaluations des animateurs compléteront l'analyse des objectifs prédéfinis et permettront d'améliorer l'action quotidienne.

- Le projet pédagogique : l'évaluation constitue un axe important dans le suivi du présent projet. Il paraît nécessaire de vérifier régulièrement qu'il soit applicable et accepté. Il devra guider chacun, guider notre travail commun et nous permettre de connaître ses limites.

## Conclusion

Le projet pédagogique est le langage de travail pour l'équipe d'animation. Il est l'élément moteur de l'accueil de loisirs

L'animation c'est apporter un sourire, c'est partager des fou-rire, et de franches rigolades et surtout des souvenirs avec le public accueilli et l'équipe d'animation.

Mais l'animation c'est vivre avant tout.